

LIMOGES MÉTROPOLE
ARRÊTÉ

Le Président de Limoges Métropole

du 30 décembre 2024

Objet : délégation de signature à **M. Vincent GENESTE**, Directeur au sein du Pôle Ressources et à **Mme Valérie LAURENT-ROUX**, Directrice générale adjointe des services et Responsable du Pôle Ressources à Limoges Métropole.

N° 25938

ARRÊTÉ

ARTICLE 1er : Délégation est donnée, sous la surveillance et la responsabilité du Président, conformément aux dispositions de l'article L. 520-9 du Code général des collectivités territoriales, à M. Vincent GENESTE, Directeur des Ressources Humaines au sein du Pôle Ressources pour la signature des documents suivants :

- Tout document relatif à la réception ou l'admission des marchés publics de la Direction des Ressources Humaines ;
- Tout bon de commande, y compris sous le sigleat KIMOCX, toutes conditions générales d'achat et tout ordre de service de tous les marchés publics quelle que soit la procédure mise en œuvre inférieurs à 25 000 € HT de la Direction des Ressources Humaines ;
- Documents matériels et échantillons tout dans le cadre des marchés publics de la Direction des Ressources Humaines ;
- Attestations de service fait, attestations de bonne exécution des prestations (quotité de capacité, attention de travaux) d'un prestataire relevant de la Direction des Ressources Humaines ;
- Attestations Assés et certificats de travail pour l'Agence Travail ;
- Certificats avec le nombre d'heures et le bon, pour les agents qui travaillent à l'heure ;
- Attestations Caisse d'allocation Familiales ;
- Attestations employeur pour le Caisse primaire d'assurance maladie, pour les agents non titulaires en arrêt de travail ;
- Attestations employeur pour les impôts, avec le nombre de jours effectifs travaillés dans l'année ;
- Attestations Supplément Familial de Traitement ;
- États de présence Agence de services et de paiement, pour les contrats adhé avec le bon par mois ;
- Attestations employeur pour des missions qui assurent la prise en charge du demi-travail ou une partie de régime indemnitaire ;
- Certificats attestant des conditions (salaires, rémunérations) d'emploi des agents ;
- État des ventes pour les concours ;
- Convention de formation ;
- Convention de stage ;
- Clés de répartition contrats et examens ;
- Bulletins d'inscription à des organismes de formation ;

ARRÊTÉ

Arrêté portant délégation de signature à M. Vincent GENESTE, Directeur au sein du Pôle Ressources et à Mme Valérie LAURENT-ROUX, Directrice générale adjointe des services et Responsable du Pôle Ressources à Limoges métropole.

1 DOCUMENT - Publié le 17 Décembre 2024



25938.pdf
(.pdf, 158,2 Ko)



TÉLÉCHARGER